

DEPARTEMENT DE L'ORNE

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

CCAS DE : VIMOUTIERS

Liste des délibérations du Conseil d'Administration

du 27 février 2023

Le vingt-sept février deux mil vingt-trois à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS de Vimoutiers, légalement convoqué le 20 février 2023, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Guy ROMAIN, Président.

Etaient présents : M. G. ROMAIN, Mme M-C. LIARD, M. J. PINHO, M. RIVIÈRE, Mme B. LETOURNEUR, Mme J. COUSIN, M. A. MOREL, Mme J. CHÉRENCÉ, M. D. GUIBLAIS, Mme TASSUS, Mme G LEMAIRE.

Etaient absents et excusés : Mme L. JAY (pouvoir à Mme LIARD), M. S. CHEVALIER.

Secrétaire de séance : M. J. PINHO

Il est procédé à l'appel nominal des membres. Le quorum est constaté.

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 12 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées :

Objet 1 : Finances : Adoption des comptes de gestion 2022
Objet 2 : Finances : Adoption des comptes administratifs 2022
Objet 3 : Finances : Affectation des résultats
Objet 4 : Finances : Budget promitif 2023
Objet 5 : Finances : Subventions aux associations
Objet 6 : Ressources Humaines : Mandat au Centre de Gestion

Informations diverses : M. le Président donne connaissance au Conseil d'Administration des actes pris dans le cadre de la délégation prévue à l'article R.123.21 du code de l'action sociale et des familles.

Questions diverses

Séance levée à 18 h 45

Les délibérations sont disponibles dans leur intégralité au secrétariat du CCAS - Mairie de Vimoutiers pendant les horaires d'ouverture et les PV des séances sur le site internet : www.vimoutiers.fr après validation.

Affiché le 28/02/2023